

Systèmes d'aération Tsurumi testés selon la norme EN 12255-15

Cette nouvelle norme remplace les précédentes et les rassemble sous une seule et même directive. Daniel Weippert, Directeur général de Tsurumi Europe, déclare que ces tests ont été une démarche exigeante mais indispensable.

« Nous avons commencé à tester les équipements selon cette nouvelle norme dès que cela a été possible, afin d'éviter toute confusion ou incompréhension parmi notre clientèle régulière, » affirme-t-il. « Nos clients veulent avoir la garantie qu'en achetant un produit Tsurumi, ils acquièrent l'équipement le plus moderne en termes de technologie et de réglementation. Cette démarche a été pour nous longue et coûteuse mais nous sommes fiers d'être parmi les premiers à avoir fait tester correctement l'ensemble de nos équipements. »

Pour être conforme à la norme EN 12255-15, il faut mesurer les taux de transfert d'oxygène des équipements dans des conditions définies par la norme. Celles-ci précisent que l'oxygène doit passer à travers un bassin d'aération rempli d'eau claire. L'eau doit être à une température de 20 °C et se trouver au niveau de la mer (pression atmosphérique de 1 atm).

Les tests du nouvel équipement d'aération de Tsurumi ont été effectués sur une période de plus de deux ans. Pour être absolument certain de sa conformité avec les très exigeantes normes européennes, Tsurumi a bâti un nouveau bassin d'essai innovant sur le site de son usine de Kyoto, au Japon. Cette nouvelle installation comprend un bassin de test construit à cette intention, dont les dimensions peuvent être modifiées jusqu'à une taille de 10 m sur 10 m, avec une profondeur maximale pouvant atteindre 6 m.

Tous les fabricants de systèmes d'aération ne publient pas leurs taux d'apport d'oxygène selon cette nouvelle norme EN, ce qui, selon Daniel Weippert, est source de confusion.

« Les taux d'apport d'oxygène mesurés selon les anciennes normes sont souvent beaucoup plus élevés que ceux prélevés selon la EN 12255-15 », précise-t-il. « Un système donné peut donc sembler présenter un apport avantageux par rapport à un autre système. Cela signifie qu'il revient aux clients de s'assurer, lorsqu'ils choisissent un équipement d'aération, qu'il est testé selon la norme EN 12255-15. Ce type de tests est le seul moyen valable de comparer différents systèmes et différents fabricants.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

M. Birger Schmidt, Marketing
Tsurumi (Europe) GmbH
Wahlerstr. 10
40472 Düsseldorf
Allemagne
Tel: +49 211 417 9373
Fax: +49 211 479 1429
e-mail: sales@tsurumi.eu

Tsurumi est l'un des fabricants de pompes les plus expérimentés au monde. Dans son usine moderne de Kyoto, Tsurumi produit, chaque année, plus de pompes submersibles que tout autre fabricant de pompes. La gamme Tsurumi possède actuellement plus de 1.800 modèles de pompes différents, dont celles à semi-vortex, à turbine vortex, anti-engorgement, à couper, des pompes de chantier et d'assèchement, pour les eaux d'égout et les eaux usées, à aérateurs et à souffleurs, pour les unités de décantation et à écumeur. Tsurumi est présent dans le monde entier, grâce à un réseau important de revendeurs en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Australie et dans certains pays africains.

www.tsurumi.eu

